

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30937**

Intitulé

Coach professionnel

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Axing

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Gérante

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

315m Ressources humaines, gestion de l'emploi

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le coach professionnel individuel et d'équipe peut intervenir au sein de différentes structures : entreprises, associations, institutions publiques, cabinet conseil. Il peut être salarié d'une structure (coach interne) ou prestataire (coach externe).

Le coach professionnel est capable :

- d'accueillir son client inconditionnellement,
- de définir précisément ce qu'est le coaching et ce qu'il n'est pas,
- d'établir un contrat de coaching,
- d'investiguer la réalité de son client par un questionnement ajusté et pertinent,
- de fixer un objectif et les indicateurs associés pour mesurer l'état d'avancement du travail,
- de faire émerger le besoin du client en rendant explicite ce qui est implicite (processus d'émergence),
- de conduire l'accompagnement de son client en s'appuyant sur un cadre professionnel et éthique reconnu,
- d'expliquer à tout moment à son client sur quelles bases conceptuelles il s'appuie pour conduire l'accompagnement,
- d'être attentif à tout moment à la sécurité de son client,
- de conclure efficacement l'accompagnement.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous secteurs d'activité et tailles d'entreprises : TPE, PME, PMI, Grands Groupes.

Secteur privé, public, semi-public, associatif, économie sociale et solidaire

Coach interne ou externe, Coach individuel, Coach d'organisation, Coach de managers, Coach de Dirigeants

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

M1502 : Développement des ressources humaines

M1503 : Management des ressources humaines

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte 7 composantes :

- La posture de coach
- Appuis historiques et déontologiques
- Formalisation et présentation d'une offre de service
- Analyse de la demande et négociation d'un cadre contractuel partagé
- Communication efficace
- Accompagnement au changement
- Evaluation et analyse de sa pratique professionnelle

L'évaluation des composantes de la certification a lieu tout au long du parcours des stagiaires par la formatrice au travers de mises en situations durant la formation et durant les séances de supervisions intégrées dans la formation. Les mises en situations reflètent les différentes étapes d'un accompagnement en mode coaching, de la première rencontre avec son client à la conclusion de l'accompagnement.

Pendant la formation les stagiaires doivent pratiquer des coachings individuels. Au terme du cursus chaque stagiaire présente au jury un de ses accompagnements en explicitant toutes les étapes du processus et le cheminement suivi tout au long des séances.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 30937 - Accompagnement au changement</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mener des entretiens d'investigation et d'accompagnement sur la base du contrat rédigé • Amener le coaché à élucider et à exprimer ses objectifs • Mener un processus de définition d'objectifs • Identifier les critères d'évaluation et d'avancée propres au coaché • Diagnostiquer les compétences, capacités et stratégies de réussite et identifier les ressources existantes et potentielles avec le coaché • Favoriser l'apprentissage et l'intégration du changement • Identifier avec le coaché les éléments facilitants ou bloquants, valeurs, croyances • Utiliser avec pertinence la fonction-miroir • Co-construire un plan d'actions cohérent avec l'objectif visé • Faire preuve d'adaptabilité et de créativité • Favoriser des apprentissages nouveaux • Faire des points d'étapes en fonction des critères prédéfinis dans le contrat • Gérer la conclusion des entretiens et du processus de coaching • Faciliter le développement de l'autonomie du client et son interdépendance dans son environnement <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Mise en situation pratique au cours de laquelle il y aura trois niveaux d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une auto-évaluation du stagiaire. • Une évaluation du groupe de stagiaires qui participent à la formation. • Une évaluation de la formatrice qui complètera / enrichira l'évaluation du groupe.
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 30937 - Appuis historiques et déontologiques</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir un cadre déontologique • Connaître les fondamentaux théoriques et méthodologiques du coaching • Connaître le fonctionnement des organisations • Comprendre les différents contextes professionnels, managériaux, organisationnels, relationnels, ainsi que les processus individuels et de groupe • Utiliser les outils et méthodes de coaching de manière opportune et pertinente <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Mise en situation pratique au cours de laquelle il y aura trois niveaux d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une auto-évaluation du stagiaire. • Une évaluation du groupe de stagiaires qui participent à la formation. • Une évaluation de la formatrice qui complètera / enrichira l'évaluation du groupe.

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 30937 - Analyse de la demande et négociation d'un cadre contractuel partagé</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyser et investiguer la réalité du client, • Clarifier la demande du client • Conclure un contrat • Concevoir des propositions • Expliciter les propositions <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Mise en situation pratique au cours de laquelle il y aura trois niveaux d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une auto-évaluation du stagiaire.. • Une évaluation du groupe de stagiaires qui participent à la formation. • Une évaluation de la formatrice qui complètera / enrichira l'évaluation du groupe.
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 30937 - Communication efficace</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mener un entretien en utilisant une communication efficace, en intelligence de situation : informer, écouter, questionner, faire des apports, donner du feedback, confronter • Connaître et utiliser les techniques de questionnement avec naturel et authenticité: poser des questions qui permettent au client d'explicitier des éléments implicites afin de permettre au client de faire des prises de conscience <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Mise en situation pratique au cours de laquelle il y aura trois niveaux d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une auto-évaluation du stagiaire. • Une évaluation du groupe de stagiaires qui participent à la formation. • Une évaluation de la formatrice qui complètera / enrichira l'évaluation du groupe.
<p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 30937 - Formalisation et présentation d'une offre de service</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concevoir une offre • Présenter son offre • Connaître et gérer son domaine d'expertise <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Mise en situation pratique au cours de laquelle il y aura trois niveaux d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une auto-évaluation du stagiaire. • Une évaluation du groupe de stagiaires qui participent à la formation. • Une évaluation de la formatrice qui complètera / enrichira l'évaluation du groupe.

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 30937 - Posture de coach	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Créer une relation de confiance dans le cadre de l'accompagnement •Co-créer la relation de coaching, l'alimenter et la pérenniser tout au long de l'accompagnement •Avoir une attitude empathique • Avoir une posture claire et ajustée et centrée sur la personne accompagnée <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Mise en situation pratique au cours de laquelle il y aura trois niveaux d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Une auto-évaluation du stagiaire. • Une évaluation du groupe de stagiaires qui participent à la formation. •Une évaluation de la formatrice qui complètera / enrichira l'évaluation du groupe.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Le jury est composé de 4 membres. <ul style="list-style-type: none"> • 1 professionnel du management (Dirigeant d'Entreprise, DRH) • la formatrice Olga Chiappini (gérante de l'organisme Axing) • 2 professionnels du Coaching extérieur à l'organisme de formation
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Le jury est composé de 4 membres. <ul style="list-style-type: none"> • 1 professionnel du management (Dirigeant d'Entreprise, DRH) • la formatrice Olga Chiappini (gérante de l'organisme Axing) • 2 professionnels du Coaching extérieur à l'organisme de formation
Par expérience dispositif VAE prévu en 2017	X	Le jury est composé de 4 membres. <ul style="list-style-type: none"> • 1 professionnel du management (Dirigeant d'Entreprise, DRH) • la formatrice Olga Chiappini (gérante de l'organisme Axing) • 2 professionnels du Coaching extérieur à l'organisme de formation

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 mai 2018 publié au Journal Officiel du 24 mai 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications

professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Coach professionnel" avec effet du 12 septembre 2013, jusqu'au 24 mai 2021.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

15 à 20 Coachs certifiés par an

Autres sources d'information :

www.axing.net

AXING

Lieu(x) de certification :

Axing : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bouches-du-Rhône (13) [13, rue Aude, 13100 Aix en Provence]

Axing : Île-de-France - Paris (75) [38, rue de Seine, 75006 Paris]

Axing

13, rue Aude

13100 Aix en Provence.

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Axing :

- 13, rue Aude 13100 Aix en Provence.

- 38, rue de Seine 75006 Paris.

Historique de la certification :